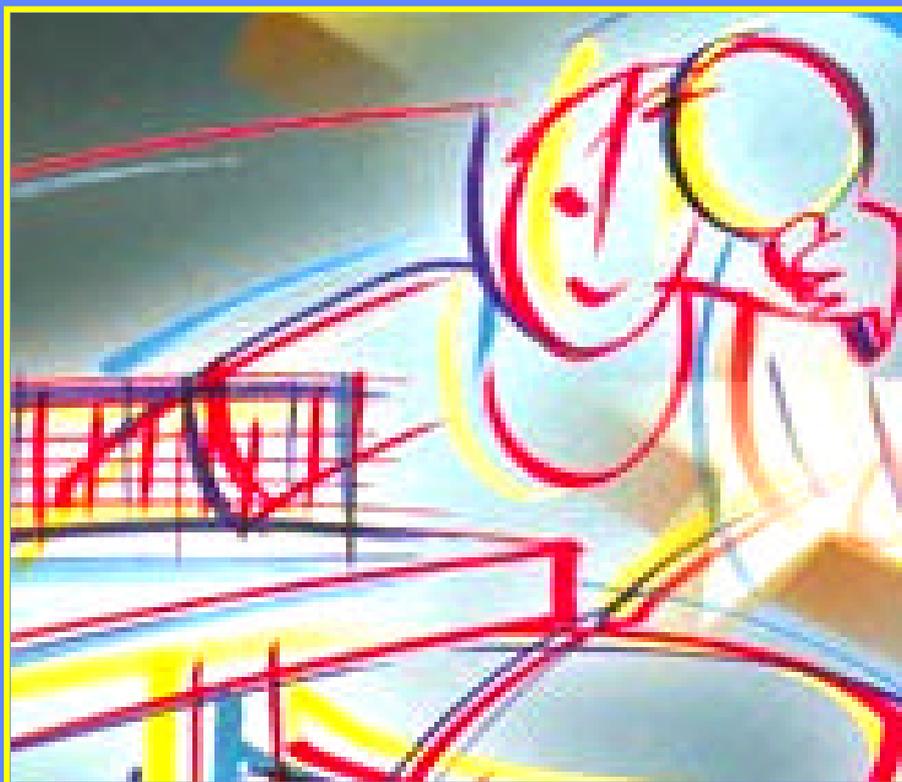


6 et 7 MAI 2006

TOURNOI INTER-REGIONAL

TENNIS DE TABLE GAZELEC AUXERRE



PLUS DE 3000 € DE DOTATION

Complexe Sportif
Des
Hauts d'Auxerre

Bd de Verdun

AUXERRE

Renseignement
et inscriptions

06 29 31 85 63
tournoi.auxerre
@hotmail.com

SAMEDI 6 MAI		HORAIRES DEBUT	GAGNANT	FINALISTE	1/2 FINALES	1/4 DE FINALES
NC - 60	B	11h30	80 €	40 €	20 €	10 €
NC - 40	D	13h30	100 €	50 €	25 €	12 €
NC - 30	E	10h00	110 €	55 €	25 €	12 €
HANDICAP OPEN	H	12h30	200 €	100 €	50 €	25 €
JEUNES HANDICAP	J	9h00	LOTS	LOTS	LOTS	LOTS
DAMES HANDICAP	K	9h00	40% inscriptions	20%	10%	5%

DIMANCHE 7 MAI		HORAIRES DEBUT	GAGNANT	FINALISTE	1/2 FINALES	1/4 DE FINALES
NC - 70	A	9h00	70 €	35 €	15 €	7 €
NC - 50	C	12h00	90 €	45 €	20 €	10 €
NC - 25	F	10h00	130 €	65 €	30 €	15 €
NC - 400	G	13h00	150 €	75 €	35 €	15 €
HANDICAP OPEN	I	11h00	200 €	100 €	50 €	25 €

Règlements du tournoi Inter régional du Gazelec Auxerre
Homologation n° : 068906002

ARTICLE 1 : Le tournoi INTER REGIONAL du Gazelec Auxerre aura lieu au Complexe Sportif des Hauts d'Auxerre le SAMEDI 6 et DIMANCHE 7 MAI 2006. Il se déroulera sur 32 tables.

ARTICLE 2 : Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés traditionnels F.F.T.T. de la ligue de Bourgogne et les ligues limitrophes, Ile de France, Centre, Champagne –Ardennes, Rhône Alpes, Franche Comté, Auvergne.

ARTICLE 3 :

Tableaux, horaires & dotations :

SAMEDI 6 MAI 2006										
		HORAIRES	GAGNANT	FINALIST	1/2	1/2	1/4	1/4	1/4	1/4
		DEBUT								
NC - 60	B	11 H 30	80 €	40 €	20 €	20 €	10 €	10 €	10 €	10 €
NC - 40	D	13 H 30	100 €	50 €	25 €	25 €	12 €	12 €	12 €	12 €
NC - 30	E	10 H	110 €	55 €	25 €	25 €	12 €	12 €	12 €	12 €
HANDICAP OPEN	H	12 H 30	200 €	100 €	50 €	50 €	25 €	25 €	25 €	25 €
JEUNES HANDICAP	J	9 H	LOTS	LOTS	LOTS	LOTS	LOTS	LOTS	LOTS	LOTS
DAMES HANDICAP	K	9 H	40% inscriptions	20%	10%	10%	5%	5%	5%	5%
DIMANCHE 7 MAI 2006										
NC - 70	A	9 H	70 €	35 €	15 €	15 €	7 €	7 €	7 €	7 €
NC - 50	C	12 H	90 €	45 €	20 €	20 €	10 €	10 €	10 €	10 €
NC - 25	F	10 H	130 €	65 €	30 €	30 €	15 €	15 €	15 €	15 €
NC - 400	G	13 H	150 €	75 €	35 €	35 €	15 €	15 €	15 €	15 €
HANDICAP OPEN	I	11 H	200 €	100 €	50 €	50 €	25 €	25 €	25 €	25 €

ARTICLE 4 :

Les tableaux **A, B, C, D, E, F, G** seront limités à 96 joueurs ou joueuses dans l'ordre de réception des droits d'engagements, sauf sur décision du juge arbitre qui est le seul compétent à autoriser un dépassement du nombre d'engagements.
 FRAIS D'INSCRIPTION : 7€ PAR TABLEAU.

Le tableau **J (jeunes – de 1399 points)** sera organisé par handicap + handicap par catégorie sur 1 SET DE 41 POINTS (premier à 41 points). Il sera limité à 48 joueurs ou joueuses dans l'ordre de réception des droits d'engagements. Le handicap applicable à chaque joueur ou joueuse sera déterminé suivant la grille spécifique d'handicap + handicap par catégorie. FRAIS D'INSCRIPTION : 5€.

Le tableau **K (dames)** sera organisé par handicap sur 1 SET DE 41 POINTS (premier à 41 points). Il sera limité à 48 joueuses dans l'ordre de réception des

Supprimé : ¶
 ¶

droits d'engagements. Le handicap applicable à chaque joueuse sera déterminé suivant la grille spécifique d'handicap. FRAIS D'INSCRIPTION : 5€.

ATTENTION : Spécificité concernant les tableaux J (jeunes) & k (dames)
une jeune fille pourra participer soit dans le tableau J (jeunes), soit dans le tableau K (dames) et en aucun cas les deux.

Tous ces tableaux (A, B, C, D, E, F, G, J, K) commenceront par poule de trois joueurs ou joueuses dont les deux premiers seront qualifiés pour le tableau final qui se déroulera par élimination directe.

Les tableaux par handicap

Les tableaux **H & I** seront limités à 192 joueurs ou joueuses. Les inscriptions se feront dans l'ordre de réception des droits d'engagements, sauf sur décision du juge-arbitre qui est le seul compétent à autoriser un dépassement du nombre d'engagements. Ces tableaux se joueront par élimination directe sur **1 SET DE 41 POINTS (premier à 41 points)**. Le handicap applicable à chaque joueur sera déterminé suivant la grille spécifique d'handicap.

FRAIS D'INSCRIPTION : 5€ PAR TABLEAU

<u>TABLEAU HANDICAP</u>	
ECART DE POINTS	POINTS HANDICAP SUR
ENTRE LES 2 JOUEURS	1 SET DE 41 POINTS
0 à 49	0
50 à 99	4
100 à 149	7
150 à 199	9
200 à 249	10
250 à 299	11
300 à 399	12
400 à 499	13
500 à 599	14
600 à 699	15
700 à 799	16
800 à 899	17
900 à 999	18
1000 à 1099	19
1100 à 1199	20
1200 à 1299	21
1300 à 1399	22
1400 à 1499	23
1500 à 1599	24
+ de 1600	25

Handicap par catégorie en + pour le tableau J

	JUNIORS	CADETS	MINIMES	BENJAMINS	POUSSINS
JUNIORS		2	4	6	8
CADETS	2		2	4	6
MINIMES	4	2		2	4
BENJAMINS	6	4	2		2
POUSSINS	8	6	4	2	

ARTICLE 5 : CLASSEMENT et POINTS DE CLASSEMENT :

Les classements et points de classement retenus seront ceux figurants sur les licences de la 2^{ème} phase 2005 – 2006.

Les DAMES peuvent jouer dans les mêmes tableaux que les Messieurs suivant leur POINTS de classement.

ARTICLE 6 :

Dès leur arrivée les joueurs et joueuses sont tenus de se présenter pour le pointage. La présentation des licences de 2^{ème} phase 2005-2006 est OBLIGATOIRE.

ARTICLE 7 : Aucun retard ne sera admis: scratch irrévocable 15 minutes après le dernier appel.

ARTICLE 8 : Aucun repos supplémentaire ne sera accordé aux joueurs évoluant dans plusieurs tableaux.

ARTICLE 9 : Chaque joueur sera tenu d'arbitrer suivant la demande du juge arbitre .

ARTICLE 10 : Aucune interruption n'est prévue pendant midi. Boissons, sandwiches, croque-monsieur , hot dogs seront vendus sur place

ARTICLE 11 : La tenue sportive sera EXIGEE (short et maillot). Le tournoi se déroulera suivant les règles de la F.F.T.T. Les résultats des rencontres, SAUF LES TABLEAUX PAR HANDICAP, seront communiqués à la commission sportive compétente pour prise en compte des performances.

ARTICLE 12 : CLOTURE D'ENGAGEMENTS :

Les inscriptions, accompagnées du chèque des engagements libellé à l'ordre du Gazelec Auxerre TT, devront parvenir au plus tard le vendredi 5 Mai 2006 à : Ranga ZINNOURY, 45 Avenue Jean Jaurès 89400 Migennes

SEUL LES INSCRIPTIONS ACCOMPAGNEE DE CHEQUE D'ENGAGEMENT, RECUES AU PLUS TARD LE VENDREDI 5 MAI 2006 SERONT ADMISES DANS LE TIRAGE AU SORT.

Les inscriptions non accompagnées du chèque d'engagement, soit par e-mail : tournoi.auxerre@hotmail.com

soit par téléphone : 06 29 31 85 63 ou 06 89 37 40 30
soit sur place

ne pourront être prises que dans la LIMITE DES PLACES DISPONIBLES, seulement après le versement des droits d'engagement qui seront de 10 € par tableau.

ARTICLE 13 : Les horaires de la compétition seront :
SAMEDI & DIMANCHE : de 9 h 00 à 22 h 30
Pointage à partir de 8 h 30

ARTICLE 14 : Les engagements ne seront pas remboursables, quelque soient les motifs d'absence.

ARTICLE 15 : Le tirage au sort sera effectué le vendredi 5 mai 2006 à partir de 18 heures à la salle MARCEL PAUL, Rue GUYNEMER, 89000 AUXERRE

ARTICLE 16 : Tous les renseignements sur le tournoi, plan d'accès, hébergement sont consultables sur le site du club :
<http://www.gazelec.fr.tc/>

ARTICLE 17 : Le club de Gazelec Auxerre décline toute responsabilité en cas de perte ou vol.

ARTICLE 18 : Le Juge-Arbitre sera M. Michel FONTENOY(JA 3). Tout litige, ainsi que les points non prévus au règlement seront tranchés par le Juge Arbitre et seront sans appel.

ARTICLE 19 : Les coordinateurs responsables de l'organisation seront M. Alain CHARUE , M. Julien ROUAU & M. Ranga ZINNOURY.

ARTICLE 20 : Le fait de s'engager implique l'acceptation pure et simple du règlement.

|

INFORMATIONS SUR LES TABLEAUX HANDICAP (H , I , K)

ECART DE POINTS ENTRE LES 2 JOUEURS	POINTS HANDICAP SUR 1 SET DE 41 POINTS
0 à 49	0
50 à 99	4
100 à 149	7
150 à 199	9
200 à 249	10
250 à 299	11
300 à 399	12
400 à 499	13
500 à 599	14
600 à 699	15
700 à 799	16
800 à 899	17
900 à 999	18
1000 à 1099	19
1100 à 1199	20
1200 à 1299	21
1300 à 1399	22
1400 à 1499	23
1500 à 1599	24
+ de 1600	25

% de points à marquer pour jouer donnant handicap	% de points à marquer pour jouer recevant handicap
50%	50%
53%	47%
55%	45%
56%	44%
57%	43%
58%	42%
59%	41%
60%	40%
61%	39%
62%	38%
63%	38%
63%	37%
65%	35%
66%	34%
67%	33%
68%	32%
69%	31%
70%	30%
71%	29%
73%	27%